

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère de l'Energie et du Pétrole

Société Mauritanienne d'Electricité (Groupe-SOMELEC)



Demande de Cotation à Compétition Ouverte

DCCO N° : 01/CAE/2026

Pour la réparation des Paliers alternateurs HYUNDAI HSR7 811-8P avant et arrière, des groupes MAN 18V28/32S de la centrale

Wharf

Janvier 2026

Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte

1) Objet de la Demande de cotation :

La Société Mauritanienne d'Electricité lance une Demande de cotation à compétition ouverte auprès des fournisseurs spécialisés pour la réparation des Paliers alternateurs HYUNDAI HSR7 811-8P avant et arrière, des groupes MAN 18V28/32S de la centrale Wharf, suite à l'augmentation de la température remarquable sur les Paliers Alternateurs, conformément aux spécifications indiquées dans la Partie 3.

2) Documents constitutifs de la Demande de cotation

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

- ❖ **Partie 1** : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte ;
- ❖ **Partie 2** : Formulaires de soumission ;
- ❖ **Partie 3** : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques, bordereau des prix ;
- ❖ **Partie 4** : Projet de contrat.

L'Avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

3) Prix

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

4) Monnaie de l'offre

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser Deux (2) monnaies étrangères.

5) Présentation des offres

L'offre doit comprendre ce qui suit :

- i. Une offre technique comprenant notamment :

- Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et le cahier de charge joint) ;
- Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;
- Les preuves de la qualité des fournitures proposées. Ces preuves doivent comprendre :
 - Le nom et l'adresse de la personne chargée de la garantie et qui sera contactée en cas de besoin ;
 - Un engagement de la part du soumissionnaire à intervenir pendant la période de garantie sur le site de la centrale Wharf en Mauritanie en cas des problèmes liés à la prestation ;
 - Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis ;
 - L'offre technique doit inclure :
 - Présentation de l'entreprise
 - Méthodologie d'exécution
 - Organisation et personnel proposé avec les CV
 - Attestation prouvant que les techniciens intervenants ont réalisé des travaux similaires

ii. Une offre financière comprenant :

- la Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2;
- le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.

Sous peine de rejet, les Soumissionnaires sont tenus d'exprimer leurs **prix figurant dans l'offre financière (dans la Lettre de soumission et dans le Bordereau des prix) en prix CIP/Entrepôt SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI).**

L'évaluation et la comparaison des offres s'effectueront sur la base du prix **CIP/Entrepôt SOMELEC – Nouakchott- Mauritanie (Incoterms 2020 CCI),**

L'offre doit être fournie en une copie originale papier et une copie électronique **sur USB.**

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe **fermée** sur laquelle doit inscrit ce qui suit :

**« Demande de Cotation à Compétition Ouverte numéro 01/CAE/2026
relative à la Pour la réparation des Paliers alternateurs HYUNDAI HSR7
811-8P avant et arrière, des groupes MAN 18V28/32S de la centrale
Wharf. »**

6) Date limite de réception des offres

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard **le 22/01/2026 à 12 heures heure locale** à l'adresse suivant :

Cellule des Marchés du Groupe SOMELEC
4ème étage
Siège SOMELEC, Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89
Email : cmsomelec@gmail.com
Nouakchott (Mauritanie)

7) Ouverture des offres :

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) le **22/01/2026 à 12heure 30 heure locale** à l'adresse ci-après :

**« Direction Générale de la SOMELEC
Commission des Achats d'Exploitation
4ème étage, Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie) »**

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

8) Procédures d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

Etape 1 : Evaluation de la conformité de l'offre technique

La CAE procédera à l'évaluation de la conformité de l'offre technique sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point i. de l'article 5 ci-dessus.
- b) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et du cahier de charge joint notamment :
 - L'exhaustivité de l'offre et la conformité du calendrier de livraison ;
 - La conformité des fournitures proposées aux spécifications exigées.
- c) Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux preuves demandées dans le point i. de l'article 5 ci-dessus.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Etape 2 : Evaluation des offres financières

La CAE n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l'essentiel.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii.) de l'article 5 ci-dessus.
- ii) La CAE rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
 - a) S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
 - b) Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
 - c) S'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii) Les offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) seront converties, pour les besoins de l'évaluation, en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours de change en vigueur au niveau de la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

Etape 3 : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante sur la base de ce qui suit :

« Avoir fourni la ou les preuve(s) qu'il a déjà réalisé au moins deux (2) marchés similaires durant les cinq (5) dernières années. Seuls seront considérés comme similaires, les marchés qui répondent à la condition suivante :

Les marchés doivent être des marchés d'intervention sur les paliers alternateurs des groupes ;

Si le titulaire de l'offre évaluée la moins disante n'est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite).

9) Attribution du marché :

Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé. Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante parmi les soumissionnaires jugés qualifiés.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

10) Signature du contrat

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la **Partie 4** (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché).

Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.

11) Notification du contrat

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié par la SOMELEC à l'Attributaire du marché dans les délais les plus courts.

12) Suite à donner :

La SOMELEC se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de cotation

Partie 2 : Formulaires de soumission

Lettre de soumission

*INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR
REmplI LE FORMULAIRE*

Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.

Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]

Date de soumission : [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

Demande de Cotation : [insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]

Avis d'appel à concurrence : [insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]

À : **SOMELEC, Mauritanie**

Nous, les soussignés attestons que :

- (a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro, y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. :[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements] ; et n'avons aucune **réserve** à leur égard ;
- (b) nous nous engageons à fournir, **conformément** à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après :[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes] dans un délai de [insérer le délai en jours calendaires] à compter de la date de notification du contrat.

le **montant total** de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : [insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives]
CIP/Entrepôt SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI)

- (c) notre offre demeurera **valide pendant une période** de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;
- (d) nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus **d'une offre** dans le cadre de la présente Demande de cotation;
- (e) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé;
- (f) nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;
- (g) nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire [insérer le nom complet du Soumissionnaire]

Nom de la personne signataire de l'offre *[insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

En date du _____ jour de *[Insérer la date de signature]*

Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.
Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DCCO No : *[insérer le numéro de DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]</i>
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme <input type="checkbox"/> En cas de groupement, accord de groupement

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.
Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]

Date insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DCCO No : [insérer le numéro de DCCO]

1. Nom du Soumissionnaire : [insérer le nom légal du Soumissionnaire]
2. Nom du membre du groupement : [insérer le nom légal du membre du groupement]
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : [insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : [insérer le nom du représentant du membre du groupement] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du membre du groupement] Téléphone/Fac-similé : [insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement] Adresse électronique : [insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : [marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques,

Bordereaux de prix

ITEM	Désignation	Quantité	Prix unitaire (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Prix total (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Délai de livraison
1	Prestation de service : pour la réparation des Paliers alternateurs HYUNDAI HSR7 811-8P avant et arrière, des groupes MAN 18V28/32S de la centrale Wharf, suite à l'augmentation de la température remarquable sur les Paliers Alternateurs des groupes G1, G2, G7, G8 et G9.	05			

Liste des fournitures, Calendrier de livraison

ITEM	Désignation	Quantité	Date de livraison au plus tôt	Date de livraison au plus tard
1	Prestation de service : pour la réparation des Paliers alternateurs HYUNDAI HSR7 811-8P avant et arrière, des groupes MAN 18V28/32S de la centrale Wharf, suite à l'augmentation de la température remarquable sur les Paliers Alternateurs des groupes G1, G2, G7, G8 et G9.	05		2 mois

Cahier de charges

I- Préambule :

Suite à l'augmentation de la température remarquable sur les Paliers Alternateurs spécialement les Coussinets INITIAL SUPPLY (D.E), La SOMELEC lance ce cahier de charges de Prestation de Service pour la réparation des Paliers alternateurs HYUNDAI HSR7 811-8P avant et arrière des moteurs **MAN 18V28/32S** de la centrale Wharf, objet de la DA N° 213-25/CWF/DP/2025, auprès de ses fournisseurs spécialisés dans les domaines de réparation des Paliers alternateurs pour les moteurs **MAN 18V28/32S**.

II- Objectif :

- L'objectif de la prestation c'est de rétablir les températures des Paliers Alternateurs avant et arrière, dans les Conditions normales d'exploitation selon les recommandations du Constructeur.
- Prestation de Service pour la réparation des Paliers alternateurs Pour les Moteurs MAN 18V28/32S

III- Caractéristiques des Alternateurs :

HYUNDAI 3 AC SYN . GENERATOR

MAN	5078 KVA	AC 11000V	266.4 AMP	50	HZ
TYPE		HSR7 811-8P		CONNECTION	Y
RULE	-			INSULATION CLASS	F
PROTECTION DEGREE	IP 23			EXCITER VOLTAGE	90 VDC
REVOLUTION	750 RPM			EXCITER AMP	5.5 ADC
AMBIENT TEMP	38°C			TEMP .RISE(ARMATURE)	F
POWER FACTOR	0.8			TEMP .RISE(FIELD)	F
MOUNTING	B3			OIL TYPE	ISO VG 32
BEARING(D.E)	Ø250*L200			BEARING(N.D.E)	Ø 180*L215
INITIAL SUPPLY(D.E)	23 LITRE			INITIAL SUPPLY(N.D.E)	6.8 LITRE
SPACE HEATER	1			Ø 415V 1000 W	
WEIGHT	20100 KG			MANUFACTG DATE	2008.02
	APPLICABLE CODE:IEC60064			MADE IN KOREA	
SERIAL NO DU G7	61409RBH06803			Activer Windows Accédez aux paramètres pour activer Windows.	
SERIAL NO DU G8	61409RBH06802				

IV- A la Charge du Prestataire Pour Chaque Groupe :

- Contrôle l'alignement de l'alternateurs.
- Corriger l'alignement de l'alternateur si nécessaire
- Contrôle les Manetons des Coussinets et corriger si nécessaire
- Contrôle l'état des coussinets avant et arrière et changer les coussinets si nécessaire
- Nettoyage l'alternateur et Contrôle tous les éléments de l'alternateur et change si nécessaire
- L'outillage et le personnel pour la réalisation de ces travaux, sont à la Charge du Prestataire.
- Les Travaux doivent être exécutés que par un personnel spécialisé sur la réparation des paliers alternateurs **HYUNDAI HSR7 811-8P** des moteurs **MAN 18V28/32S**.

V- RAPPORT :

Le soumissionnaire doit produire un rapport détaillé de fin des travaux réalisés sur chaque Groupe, précisant la liste de toutes les pièces changées.

VI- A la charge de la SOMELEC :

La SOMELEC doit fournir :

- Les détails techniques des moteurs
- Les coussinets de palier DE
- Les éléments des alternateurs
- Personnel de suivi des travaux
- Source d'électricité en cas de besoin
- Source d'eau en cas de besoin

VII- GARANTIE :

Le Soumissionnaire Retenu devra exécuter les phases contractuelles d'activités à savoir :

- Garantir la performance des groupes après la réalisation de tous les travaux (contrôle, correction de l'alignement de l'alternateur et changement de coussinets avant et arrière).
- Une garantie d'un an à partir de la date de réception provisoire des travaux.

Partie 4 : Projet de contrat

**ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNÉES : Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie)**

SOMELEC, Société Mauritanienne d'Electricité dont le siège social est sis à Nouakchott, BP 355, avenue **Boubacar Ben Amer**, ci-après désigné le “**Client**” représentée par Monsieur en sa qualité de, dûment habilité à l’effet des présentes, et

La sociétéci-après désigné le “**Fournisseur**” représentée par Monsieur, en sa qualité de, dûment habilité à l’effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les “**Parties**” et individuellement une “**Partie**”.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1 Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

2 Fournitures/Prestations

Les fournitures et les prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

3 Conditions de Mise en vigueur

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

4 Date de livraison des fournitures

Le Fournisseur s’engage à fournir au Client les fournitures et réaliser les prestations objet du présent contrat dans un délai maximum de Calendaires à compter de la date de notification du contrat.

5 Prix du Marché

Le Prix du marché est de(hors tous droits et taxes de douane). Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott (Incoterms 2020)

6 Modalités de Paiement :

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l’offre.

6.1) Règlement des fournitures si le fournisseur est installé à l’étranger

Le Règlement des fournitures en provenance de l'étranger sera effectué comme suit :

1ère option :

- i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.
- ii) À l'acceptation : Quatre Vingt (80%) pour cent du prix du Marché des prestations livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

2ème option :

À l'acceptation : Cent (100%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Le fournisseur devra préciser dans son offre laquelle des options choisies.

7 PENALITE DE RETARD

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article 4 ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du marché par jour calendaire de retard cette pénalité est plafonné à 10% du montant du marché.

8 RESILIATION

La SOMELEC pourra résilier ce contrat en cas de non-respect par le Fournisseur d'une ou plusieurs de ses obligations après mise en demeure d'une durée minimale de quinze (15) jours.

Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

9 CAS DE LITIGE

En cas de litige les parties s'engagent à régler les différends nés de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat à l'amiable.

A défaut, le litige sera porté devant, les tribunaux mauritaniens compétents.

10 - Adresses des parties aux fins de notifications

SOMELEC

Adresse BP 355 avenue Boubacar Ben Amer
Téléphone
e-mail :
A l'attention de Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

Nom du Fournisseur.....

Adresse
Téléphone
e-mail :
A l'attention de

11 Droit applicable et langue du contrat :

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

12 Règlement des différends :

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

Fait à Nouakchott, le

Pour le Client

Pour Le Fournisseur

Fonction du signataire

Signature et cachet

Fonction du signataire

Signature et cachet